

DÉCEMBRE 2020 - N° 502

Le Médanais

Joyeuses fêtes
de fin d'année



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

L'année 2020 se termine enfin !

Qui pouvait prédire que nous allions subir un changement brutal de nos vies parce qu'un virus allait affronter l'être humain de plein fouet? Il a donc fallu nous adapter. Et cela n'a pas été sans effort.

D'abord, ça été le choc collectif de voir le Monde entier confiné chez soi. Notre quotidien s'est subitement transformé en une expérience nouvelle tantôt à affronter la solitude, tantôt à vivre à temps complet en famille, tantôt à être séparé de nos proches. Cette période a été un moment de remise en cause personnel, nous sortant ainsi de notre zone de confort, celle que nous avons construite pendant tant d'années.

Ensuite, il y a eu l'acceptation des directives du Chef de l'Etat et de son Gouvernement. Cette période n'était pas la plus simple à gérer émotionnellement. Combien de fois n'avons-nous pas compris certains arrêtés, certaines interdictions qui étaient souvent ressentis comme injustes? Combien de fois un manque d'informations ne nous permettait pas de comprendre les enjeux? Combien de fois nous avons lu des commentaires sur les réseaux sociaux où chacun allait de son lynchage sur la place publique de telles ou telles mesures prises par les élus. Tout cela aurait pu menacer notre cohésion.

Cette période a aussi été psychologiquement difficile pour les élus de terrain qui ont eu à gérer cette crise et à prendre des initiatives. Mais finalement, nous avons collectivement compris que le salut venait surtout de tous et non pas de quelques-uns.

Parce qu'enfin, nous avons retrouvé le sens de l'engagement et nous commençons à nous projeter vers l'avenir, vers les projets, vers de nouvelles motivations. Les perspectives de réapprendre à vivre ensemble se multiplient. D'ailleurs je voudrais féliciter nos agents des services techniques qui ont œuvré pour nous donner les plus belles décorations de Noël et illuminations que nous avons connu depuis longtemps, réchauffant ainsi nos cœurs. Cette atmosphère de fêtes récompense nos efforts d'hier et d'aujourd'hui. Nous avons tous hâte que les prochains jours sourient à tous les professionnels qui ont souffert de ne pas travailler par ces fermetures administratives, et qui vont pouvoir enfin nous accueillir, nous restaurer ou nous divertir.

Cela dit, nous devons tout de même aborder le début de l'année 2021 avec prudence et conserver les gestes barrières encore un peu. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de perpétuer la cérémonie des vœux du Maire à la population mais par les médias modernes interposés. Elle aura donc lieu le dimanche 10 janvier à 12h00, à l'heure des moments conviviaux de la journée, à la fois sur la page Facebook de la Ville de Plédran et sur sa chaîne YouTube. Avec mon 1er adjoint, nous nous inviterons chez vous pour évoquer les réalisations et les événements marquants de 2020, et pour nous projeter sur 2021 et partager ainsi notre optimisme.

En attendant, je vous souhaite chaleureusement de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous, de vos proches et de celles et ceux qui vous sont chers.

Le Maire,
Stéphane Briend

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 250 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Lydie LE GLATIN (référente mairie)
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Joël MORIN, Nadia CAEROU (photo de couverture)

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

en **mairie** ou par courriel : mairie@pledran.bzh

Plédranais de janvier 2021

au plus tard le **mercredi 16 décembre**,
dernier délai. *Distribution à partir du 20 janvier*

Plédranais de février 2021

au plus tard le **mercredi 20 janvier**,
dernier délai. *Distribution à partir du 16 février*



RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié**. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.



Conseil municipal du 24 novembre 2020

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE QUESSOY

Le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention relative à la participation aux charges de fonctionnement de l'École de l'Hôpital de Quessoy, entre la commune de Quessoy et la commune de Plédran. Cette convention est établie pour 3 ans (années scolaires 2019/2020, 2020/2021, 2021/2022) sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, ne pouvant prendre effet que pour l'année suivante.

Vote à l'unanimité

■ ASSURANCES : ATTRIBUTION DES MARCHES

Le conseil municipal a autorisé le Maire à contractualiser avec les sociétés d'assurances ci-dessous pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2021 :

1^{er} Marché : Assurances « I.A.R.D » (Incendies, Accidents et Risques Divers)

Lot 1 : Dommages aux biens et Risques annexes : Groupama (10 976,15€ TTC/an)

Lot 2 : Responsabilité Civile et Risques annexes : Groupama (4 130,30€ TTC / an)

Lot 3 : Flotte automobile et Risques annexes : La SMACL (16 895,39€ TTC/an)

Lot 4 : Protection juridique : Groupama (1 497,7€ TTC/an)

2^{ème} Marché : Assurance « Risques Statutaires » : Le groupe Gras Savoye/Allianz

Vote : « Pour » : 27, « ne prend pas part au vote » : 2 (G Darcel, E Landin)

ENVIRONNEMENT

■ DESIGNATION DES MEMBRES POUR LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) POUR LE DEPOT D'HYDROCARBURES DE PLOUFRAGAN

Le Conseil municipal a proposé de désigner : Jean-Yves JOSSE, maire adjoint en charge des travaux, de la voirie et des chemins ruraux, des bâtiments et de l'accessibilité, titulaire ; Gilles DARCEL, conseiller municipal délégué en charge de la sécurité routière et des commémorations, suppléant

Vote à l'unanimité

DÉCEMBRE 2020

Permis de construire

- M. BOUDER Manuel, 76 Launay Hulin, Construction d'une annexe
- GAEC de la Noé Récan, La Noé Récan, Extension d'une stabulation création d'un accès supplémentaire

Déclarations préalables

- GUERIF Pierre-Alan, 40 rue de la Ville Jossot, Construction d'une piscine
- M. et Mme BIEZ Didier, 5 rue de Bretagne, Extension d'une maison d'habitation et réhabilitation d'un garage en pièce de vie

- M. ROHOU Gwénaél, 9 rue du Bois, Pose d'un portail et d'un portillon
- M. BOINET Yannick, 45 Gourouan, Ravalement de façade : isolation par l'extérieur, création d'une porte fenêtre sur le pignon sud, pose de châssis de toit.
- M. DUPAS Elisabeth, 23 rue de la Vallée, Clôture sur rue et portail
- M. FAROUX Mickaël, 2 allée des Cormorans, Remplacement d'un grillage par un mur en parpaings avec enduit
- M. BOUFFAUT Raphaël, 2 rue des Jonquilles, Clôture portail et portillon

- GAEC de la Noé Récan, La Noé Récan, Construction d'un silo et création d'un nouvel accès
- M. et Mme GESBERT, 12 rue de la Ville Née, Isolation extérieure et bardage en ardoises des pignons
- M. GOUELIBO Marie-Jeanne, 6 rue de Van Gogh, Remplacement de la haie existante par un mur de clôture et mise en place d'un portail
- Mairie de Plédran, 6 rue des Ecoles, Pôle Enfance et famille : changement des menuiseries extérieures et pose d'une isolation thermique par l'extérieur

INFOS HORAIRES

- **Mairie** : Tél. 02 96 64 34 20 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.

Service Urbanisme/foncier : ouvert le matin, sur RDV uniquement l'après-midi.

- **Horizon** : Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h

- **Médiathèque** : lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h et samedi : 10h- 12h et 14h-17h

- **CCAS** : Tél. 02 96 64 34 22. lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 11h
Permanence de Mme le Moual : mercredis après-midi de 14h à 17h, *sur rendez-vous uniquement*

- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération** : Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.

- **Police Municipale** : Permanence tous les matins de 11h à 12h. Tél. 02 96 64 34 25

Nous demandons de privilégier la prise de rdv avant de venir en mairie.



Votre agenda



Ces événements auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.



Décembre

- **Le 26** : Don du Sang - EFS - Horizon

Janvier 2021

- **Le 12** : Assemblée Générale + Galette des rois association amitié et loisirs - Salle des Coteaux
- **Le 14** : spectacle scolaire - Tir Bouchon le p'tit poisson - Horizon
- **Le 16** : Galette des rois - CSP Cyclo - Horizon
- **Le 16** : Repas - Pled 4x4 - Salle des Coteaux
- **Le 17** : Théâtre - comité de jumelage - Horizon
- **Le 23** : Galette des Rois - La Vallée de L'urne - Salle des Coteaux
- **le 22** : contes musicaux - Festival Zef et Mer - médiathèque
- **le 25** : concert - Festival Zef et Mer - Horizon



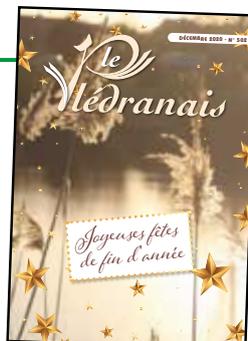
A LA RECHERCHE D'UN CADEAU ORIGINAL ? Vente de la mascotte Gwiñver

5 € la petite peluche

12 € la grande peluche

■ AGENDA DU PLÉDRANAIS

Plédranais N° de	Date limite de remise des articles	Période de distribution
Janvier	16/12	19/01 au 22/01
Février	20/01	16/02 au 19/02
Mars	17/02	16/03 au 19/03



RAPPEL : pour les articles à paraître dans le Plédranais

- **Taille photos** : 300 ko minimum
- Pas de photos d'internet, ni de Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- **Tous les articles doivent être envoyés sous forme de documents Word ou libre office** (en .doc ou .odt) pas de PDF (pas exploitable, pas modifiable), ou en format image (JPEG, .PNG)
- Les photos doivent être envoyées par mail, en pièce jointe, afin d'avoir une qualité optimale
- **Contact à la mairie pour le Plédranais** :
Mme Lydie LE GLATIN, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Etat Civil Naissances

- DUCCEL Alessio, 8 rue Saint Maurice
- GOUPY Aëdan, 2 rue du Vieux Bel Air
- LE CLEZIO Djaimy, 28 La Ville Orphin
- DIBOU Coralie, 5 rue Jacques Duclos
- SOUPLY Malone, 13 bis rue du Centre
- CALVEZ Emma, 40, les Landes

Décès

- CRENN Malo, 60 ans 40 le Madray
- TOCQUE Joëlle née FOURREAU, 73 ans, 9 rue Paul Féval
- LEGAY Jean, 81 ans, 3 rue du Camp de Péran
- LE GUILLOU Guy, 80 ans, 5 rue du Tertre du Bourg
- SERGENT Lionel, 53 ans, 12 rue Charles Le Goffic

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Votre titre d'identité est-il à jour ?

Validité des cartes d'identité délivrées après le 1^{er} janvier 2014 :

- 15 ans pour les personnes majeures,
- 10 ans pour les personnes mineures

Validité des cartes délivrées entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 :

Elle est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Votre carte est donc encore valable 5 ans après la date d'expiration inscrite (sauf pour voyager dans certains pays).

Validité du passeport :

- 10 ans pour les personnes majeures,
- 5 ans pour les personnes mineures

N'attendez pas pour renouveler votre titre ! Vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention. Le dépôt du dossier se fait sur rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif de recueils de données : St-Brieuc, Plérin (sur le site de la ville), Ploufragan, Quintin, Plérin, Lamballe etc.

Avant de vous présenter à ce rendez-vous, muni des pièces justificatives et pour gagner du temps au guichet, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site de L'A.N.T.S. ou, à défaut, compléter un formulaire de demande CERFA 12100.02.

Pour tout renseignement sur la démarche,

vous pouvez consulter le site www.service-public.fr

ou contacter le **service Etat Civil** de la ville de PLÉDRAN.



FAITES VOUS CONNAÎTRE....

Faites vous connaître. Si vous êtes intéressés par du délaissé ou du chemin communal.

La commune va lancer une enquête publique qui regroupera 4 procédures :

- 1-**Déclassement de voiries communales (pour les petits délaissés dans notre domaine public : pour les vendre : on doit les déclasser dans notre domaine privé pour ensuite les vendre) + classement de nouvelles voiries communales (article L.141-3 du code de la voirie routière)
- 2-**Aliénation des chemins ruraux (L.161-10 Code rural)

3-Procédure de transfert d'office (L.318.3 Code de l'urbanisme)

4-Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale: circulaire n° 426 du 31 juillet 1961 du ministère de l'intérieur relative au tableau de classement unique des voies communales et carte de ce réseau

Vous avez un souhait de voirie à intégrer dans le domaine public ?

Vous souhaitez acheter un chemin rural ou un bout de voirie à la commune ?

Faites-le nous savoir, jusqu'au 20 janvier 2021 !

Procédure : Envoyer un courrier à l'attention de Monsieur Le Maire faisant état de

la demande avec un plan pour localiser l'endroit.

L'ensemble du trafic routier et piétonnier sera mis à jour à travers cette enquête publique.

Une procédure assez longue, qui lors de la phase validation se verra attribuer un commissaire enquêteur pour vérifier le dossier et y noter ses observations. Il sera également présent pour recueillir vos observations, commentaires etc. Il ne faudra pas hésiter à venir consulter le dossier d'enquête publique qui sera mis à disposition et venir voir le commissaire enquêteur.

Brèves des Services Techniques

- Les espaces verts préparent l'hiver par le dernier nettoyage des massifs de l'année et la taille. Les dernières tontes viennent d'être achevées.
- Les nouvelles illuminations du Créac'h et des Coteaux embellissent les rues, ainsi que les lettres « Plédran » sur l'étang.
- Par ailleurs, nous espérons que tous les enfants ont bien remis leur lettre au Père Noël. Pour cela, des boîtes aux lettres ont été confectionnées par les services techniques, décorées par les centres de loisirs.

La rue des Écoles, mais comment ça fonctionne ?

Cette nouvelle zone de circulation apaisée, intermédiaire entre une aire piétonne et une zone 30, vise à une meilleure visibilité pour les usagers. Ainsi, le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. **Les piétons sont donc prioritaires** sur tous les véhicules et ils ne sont pas cantonnés à circuler sur le trottoir. Le partage de la voirie se fait par la cohabitation entre les piétons et les véhicules à faible vitesse. Cela permet un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables. Il s'agit d'un partage de la voirie qui illustre le principe de prudence du plus fort (le véhicule) par rapport au plus faible (le piéton).

La faible vitesse des véhicules facilite l'usage du vélo et favorise la cohabitation des modes de déplacement. La généralisation du double sens cyclable vise à accompagner le développement de l'usage des vélos.

Les travaux des entreprises

- La démolition de l'ancien restaurant scolaire se termine.
- L'entreprise Colas intervient sur nos voiries et surtout apporte quelques modifications à la suite des intempéries du mois d'octobre. De la même façon, des fossés sont en cours de curage.



Ainsi, la vitesse est limitée à 20 km/h pour tous types de véhicules, c'est-à-dire les vélos, les cyclomoteurs, les motos, les automobiles, les bus...

Horizon

PLEDRAN



Ces événements auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.



SAISON CULTURELLE

2020
2021

Mercredi 22 janvier 2021

à la Médiathèque à partir de 14h :

Venez découvrir des petits spectacles de 20 minutes en famille !

Entrée gratuite

Attention : jauge limitée : réservation indispensable au 02 96 64 35 35

Samedi 25 janvier 2021 à 21h

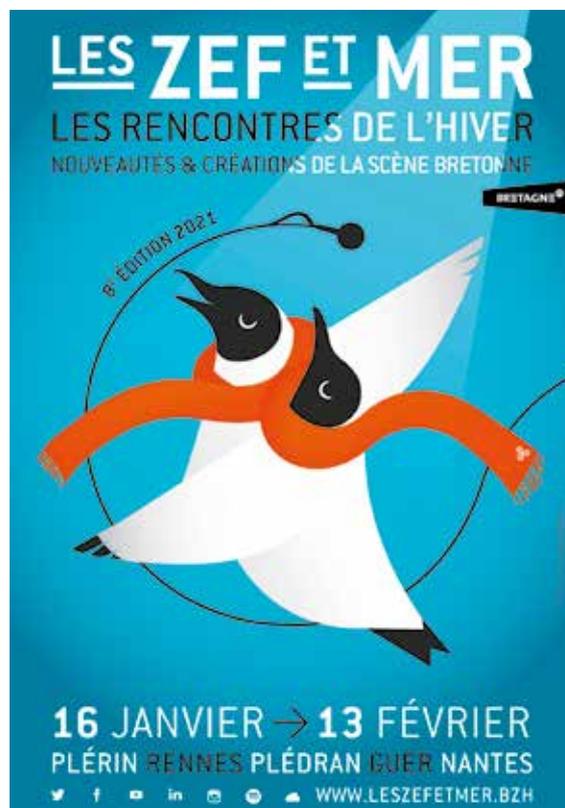
Durée : 3h

Fest Noz ou concert

Horizon accueille des musiciens de la scène bretonne connus et reconnus pour une soirée conviviale.

Cette soirée est en partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil Départemental 22, St-Brieuc Armor Agglomération, Ville de Plérin, Ville de Plédran, Ville de Guer, Communauté de communes de Guer, Ville de Rennes, Université Rennes 2, Les Tombées de la Nuit, FMDT, Dastum, Produit en Bretagne, Coop Breizh, Espace culturel Leclerc de Plérin, association Astour'Ci, Sacem, Spedidam, Tamm Kreizh

Tarif unique : 6€



Crédit photo : Association Zéf et Mer

Vendredi 5 février à 20h30

Bernard Mabile - Fini de jouer ! - Humour / durée : 1h20



Crédit photo : © Emmanuel Delaloy

Trèfle de plaisanterie ! Bernard Mabile garde la main sur l'actualité et vous sort le grand jeu pour son nouveau spectacle « Fini de jouer ! ». Devant un public de plus en plus nombreux, il distribue avec cœur ses piques contre la société et envoie tout le monde au tapis !

Tarif B : 23€/ 21€/ 18€/ 6€€

*DISTRIBUTION : Bernard Mabile (écriture et jeu)
Création lumière et son : Emmanuel Cordier
Musiques : Florence Mabile et Emmanuel Cordier
Direction artistique : Pascal Mabile
Mabprod – Marc Mondon Production*



Equipe Mobile Adolescents

CENTRE HOSPITALIER Dinan/Saint-Brieuc

EQUIPE MOBILE ADOLESCENTS

07.57.48.03.21

07.57.48.03.25

FONDATION SAINT JEAN DE DIEU
Centre hospitalier Dinan/Saint-Brieuc
Avenue Saint Jean de Dieu - BP 61055 - 22101 DINAN
Tél : 02 96 67 33 00 - Fax : 02 96 67 33 15

Pour qui ?

- les jeunes de 10 à 18 ans en difficultés psychiques
- leur famille, leur entourage
- les professionnels (scolaires, sociaux, médicaux, de justice)

Pour quoi ?

- apporter du soutien dans les situations difficiles et organiser un relais

Missions

- proposer une rencontre pour échanger sur la situation
- mettre en place des objectifs d'intervention à court terme
- répondre aux besoins d'ordre sanitaire, sociaux, éducatifs et scolaires...
- organiser un relais selon les besoins

Où ?

- au domicile
- autour d'un café
- à l'école
- à l'extérieur
- en structure, à l'hôpital
- ou ailleurs si besoin

L'équipe :

- un infirmier
- un éducateur spécialisé
- un assistant social
- un psychologue
- un pédopsychiatre



Les interventions, gratuites et confidentielles, sont réalisées en binôme, avec un accord parental ou du représentant légal.

Contact : 07 57 48 03 21 ou 07 57 48 03 25
ema-stbrieuc@hopital-sjd-lehon.asso.fr

Promotion des licences professionnelles (partenariat université Rennes2/CDG 22)



Accédez à l'emploi public local

Vous souhaitez travailler en mairie, communauté de communes... Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant donner un nouveau tournant à leur carrière.

Cette licence est déclinée en deux parcours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).

Les débouchés

- Postes de secrétaire de mairie, respon-

sable de service RH, urbanisme ou finances

- Postes de responsable de service technique (espaces verts, bâtiment, voirie...).

La licence valide un niveau bac +3 et prépare aux concours de la fonction publique territoriale. Plus de 70% des étudiants reçus trouvent un emploi dans les 6 mois !

Pour plus d'informations, vous pouvez rencontrer le référent du CDG 22 à ces dates :

- 20 janvier 2021 : rencontre à la cité des métiers : 18h/20h

- En attente date : portes ouvertes au campus Mazier à Saint-Brieuc
- En attente date : Forum de l'emploi et de la formation au Palais des congrès à Saint-Brieuc.

Mais aussi, consulter les informations sur le site du CDG 22 www.cdg22.fr ou celui de l'université Rennes2 : www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/licence-professionnelle

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22.
arnaud.gouriou@cdg22.fr
02 96 60 86 12



A compter du 1^{er} janvier 2021

La direction Eau et Assainissement sera joignable :

NOUVEAU

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Jeudi, de 8h30 à 12h.

NOUVEAU

Numéro unique

02 96 68 23 50



Centre Technique de l'Eau
1 rue de Sercq - ZAC des Plaines Villes
22000 SAINT-BRIEUC

Le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération fait peau neuve

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous... Le site Internet de l'agglo a été totalement reconstruit et repensé pour que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible.

Découvrez leurs services, leurs actualités et bien plus encore sur leur nouveau site internet, conçu pour faciliter la navigation des usagers !

Comment ouvrir un compteur d'eau ?
Quelles aides pour mon entreprise ?
Quelles démarches pour demander un logement ?

Vos réponses sur
www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/





11 Novembre 2020

Cérémonie de la journée Nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix.

Hommage à tous les « Morts pour la France »



Pour ce 102^{ème} anniversaire du 11 Novembre et du 100^{ème} anniversaire de l'inauguration du tombeau du soldat inconnu (sous l'Arc de Triomphe à Paris), dont la flamme du souvenir veille toujours, M. le Maire, accompagné de 8 autres personnes, s'est recueilli devant le monument aux morts pour la cérémonie de la Journée Nationale de Commémoration de la Victoire et de la paix en hommage à tous les « Morts pour la France ».

Avec la participation de la Police Municipale, et toujours en pleine crise sanitaire, M. le Maire préside ce moment de devoir

de mémoire avec à ses côtés M. Eric Buron, 1^{er} adjoint au maire, M. Gilles Darcel, conseiller délégué aux Commémorations, Mme Octavie Morin, conseillère déléguée au Conseil Municipal Enfants, deux représentants des associations patriotiques de la FNACA et de l'UNC.

Avant le dépôt de gerbe et l'énonciation des 20 Morts pour la France (2020), M. le Maire rappelait dans son discours « un message du Souvenir pour les jeunes générations, de Paix, de Responsabilisation, de Fraternité, de Solidarité pour vite retrouver notre liberté ».

Le message de la ministre auprès des Armées, chargée de la mémoire des Anciens Combattants, disait ceci : « En ce 11 Novembre d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage ; et en ces instants, au souvenir de ces événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha ».



Actualités de **mosaik**

L'association d'habitants Mosaïk proposera à nouveau des activités aux habitants et aux familles dès que les conditions nous le permettront. En attendant, n'hésitez pas à nous contacter à propos des activités suivantes :

PERMANENCE NUMERIQUE

Un médiateur numérique est présent une demi-journée par semaine pour vous accompagner sur les outils informatiques tels que l'utilisation de base de votre ordinateur portable, de votre tablette, de votre mobile...

Les rendez-vous ont lieu le mardi de 9h00 à 12h00 sur des créneaux de 30 à 45 minutes selon la nature du besoin et de la demande.



Pôle Enfance et Famille
6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN
02 96 42 24 70

mosaik22@orange.fr
www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- ➡ Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- ➡ Vendredi : de 8h30 à 12h30.



Informations

L'inscription aux activités est obligatoire.

Possible par téléphone ou par mail. Le paiement doit être complet au moment de l'activité. Prévenir une semaine avant l'activité en cas de désistement.

JARDINS FAMILIAUX

Des parcelles de jardins situées aux Côteaux seront disponibles en location à partir de janvier pour une année. Le loyer est inférieur à 30€ pour l'année.



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES FAMILLES AU DEPART EN VACANCES

Mosaïk vous accompagne dans votre projet de vacances pour l'été 2021 grâce au dispositif Vacances familiales qui permet aux familles (selon le quotient familial $\leq 1000\text{€}$) de partir en vacances tout en bénéficiant d'un accompagnement dans les démarches et le financement de leur projet.



Ecris ta lettre au Père Noël

jusqu'au 20 décembre

Des boîtes aux lettres sont installées sur la commune pour que tu puisses envoyer ta lettre au Père Noël.

- Tu pourras les trouver devant :
- l'école maternelle St Maurice
 - l'école des Côteaux
 - le groupe scolaire Letonturier

Et surtout n'oublie pas d'inscrire ton nom, ton prénom, ton adresse.

à TES CRAYONS !



Comité des Fêtes

Retour sur les Championnats des Côtes d'Armor 2020 de cyclisme Minimes, Cadets et Juniors

Le 20 septembre dernier en marge de la célèbre Flèche Plédranaise se déroulaient cette année les championnats des Côtes d'Armor de cyclisme minimes, cadets et juniors. De quoi ravir le comité des fêtes qui n'en demandait pas tant. Michel Mahé et sa centaine de bénévoles, dont le savoir faire n'est plus à démontrer, se sont vus confier cette très belle compétition reportée en raison de la crise sanitaire. Le nombreux public masqué tout au long du parcours a été séduit par la qualité athlétique de tous ces jeunes champions en devenir. Les lauréats 2020 sont Antoine Basset du VC Loudéac en minimes, Thomas Huby du CC Uzel en cadets et Théo Méal du Team pays de Dinan chez les juniors. Et comme l'appétit vient en mangeant !

Le comité des fêtes se verra bien organiser prochainement le championnat régional élites à Plédran. Vu le sérieux de l'organisation, le soutien indéfectible de leurs nombreux partenaires, nul doute que le maillot "Gwenn ha du" se jouera un jour sur les hauteurs de Magenta, devenues un des hauts lieux du cyclisme breton.



Les lauréats félicités par M. Stéphane Briend Maire, Christine Métois vice présidente de Saint Brieuc Armor Agglomération en charge des sports, Alain Cadec président du conseil Départemental et Maurice Le Guilloux et Bruno Cornillet anciens cyclistes professionnels.



crédits photos Joël MORIN



**Plédran
Association
Solidarité**

ASSOCIATION À BUT HUMANITAIRE

reçoit un chèque de 1 000 €



Un chèque de 1 000€ a été remis fin novembre à l'association Plédran Association Solidarité, des mains de Raymonde Cléran, présidente déléguée de l'ex-association Yffiniac parrainage, section du comité de jumelage.



« Nous avons dissous l'association et nous soldons actuellement les comptes. Nous avons en caisse 6 000€, collectés grâce à diverses actions. Notre souhait était de partager cette somme uniquement entre cinq associations qui œuvrent en Afrique noire pour les enfants, au Togo, au Bénin et au Burkina Faso », précise Raymonde Cléran. « Depuis plus de 20 ans, notre association plédranaise œuvre pour les enfants de Vakon au Bénin, déclare Gérard Rault, le président de PAS. Ce chèque de 1 000€ va être bien utile, pour poursuivre nos actions humanitaires sur place à Vakon ».



MINUTE PAPILLON !
et la nature s'offre à vous

l'association prend son envol

Une nouvelle association de protection de la nature a vu le jour à Plédran depuis le mois de juillet.

C'est après une quinzaine d'années passées à Rennes dans l'animation, puis en tant que responsable enfance dans une maison de quartier, que Reinald Babillote, actuellement en reconversion, a décidé de se lancer dans cette aventure.

« Prendre le temps de souffler, se poser, attendre, ouvrir les yeux, se montrer simplement curieux et observer la nature présente tout autour de nous : voilà des habitudes qui tendent à se perdre à notre époque où tout presse ! », selon Reinald Babillote, président de l'association et animateur nature.

"Suivre le cours des saisons"

Ainsi, "Minute Papillon !" est née pour nous aider à ouvrir les yeux différemment sur ces mille trésors qui nous entourent parfois discrètement au fil des saisons. Elle s'attachera à mettre en valeur la nature de proximité à travers différentes actions tout au long de l'année.

"Différentes approches ludiques adaptées aux publics"

« Sous forme d'animations, d'ateliers, de sorties, ou à travers des jeux de société, l'association vise aussi à aider la faune et la flore présentes en ville et en campagne et sur lesquelles pèsent de nombreuses menaces » déclare ce passionné de nature.

Son champ d'action se situe autour de Plédran et s'adresse, selon les thèmes, aux centres de loisirs, aux écoles, aux foyers de jeunes travailleurs, aux associations, aux collectivités, aux comités d'entreprise...

"Favoriser la biodiversité"

L'association propose aussi un diagnostic sur visite pour installer des abris, refuges et nichoirs et favoriser ainsi la biodiversité dans les jardins, potagers et espaces verts.

Plus d'informations et contacts :

www.facebook.com/minutepapillonbzh,

www.minute-papillon.bzh

contact@minute-papillon.bzh

■ ECOLE DES COTEAUX

Corps Accords

Le corps et la musique, tel est le thème du nouveau projet mené cette année dans les classes de CP et CE1 de l'école, par Jules Desplanques, musicien intervenant qui vient tous les mardis après-midi depuis mi-octobre.

Au travers de jeux, de comptines, de chants, de musiques, de textes, ... il invite les élèves à s'approprier l'espace, à utiliser leur corps comme moyen d'expression et de transmission d'émotions en explorant les mouvements et les sons.

Les enfants apprécient ce temps d'expression artistique : ils sont très réceptifs aux propositions de Jules et s'amusent beaucoup !





■ ECOLE SAINT-MAURICE

Retour à la médiathèque

Les élèves de GS/CP étaient ravis de pouvoir retourner à la médiathèque. Ils ont pris beaucoup de plaisir à écouter les histoires racontées par Elsa. Cette séance était consacrée au thème des animaux. Chacun a ensuite pu regarder des livres et en emprunter un.

Plusieurs séances sont prévues pour chaque classe (CE1 également en photo) de l'école. Cela complète le travail effectué en classe pour développer le plaisir de lire et l'ouverture culturelle.



Le Vendée Globe

Depuis le dimanche 8 novembre, les élèves de cycle 2 et 3 de l'école suivent le Vendée Globe. Chaque jour, les enfants s'intéressent aux aventures des skippers et leur évolution dans le classement. Chacun a pu également réaliser la maquette du voilier Initiatives-coeur de Samantha Davies.



Le badminton

Durant cette période, les élèves de CE1 et CM1 participent à des séances de badminton chaque jeudi. Grâce à des petits jeux, les enfants apprennent à servir et faire des échanges.



■ ECOLE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Ecole Maternelle Letonturier / Skol divyezhek Letonturier

« Nettoyons la nature »

L'opération « Nettoyons la nature » a été créée voici 20 ans.

Elle consiste à proposer chaque année à des volontaires de tous âges d'agir en faveur de l'environnement, en nettoyant les sites urbains ou naturels souillés par les déchets jetés par l'Homme.

C'est ainsi que le 25 Septembre les Grandes Sections de Sylvie auraient dû partir, munis de leurs gants et de leurs sacs poubelle à la recherche de débris dans Plédran. Hélas le temps pluvieux a eu raison de leur bonne volonté.

Ils ont participé à ce projet citoyen le Vendredi 9 Octobre sous un beau soleil d'automne.

Tout d'abord ils ont débarrassé l'entrée de l'école de toutes sortes de déchets tels que des mouchoirs sales, des papiers de bonbons et des mégots de cigarettes en grosse quantité. Ils se sont ensuite dirigés vers la salle Omnisports.

Par ci par là ils se sont baissés pour ramasser des capsules métalliques, des bouteilles en plastique, des cannettes de bières, une vieille chaussette, des papiers, des mégots...Et également beaucoup plus alarmant en ces temps d'incertitude et de morosité plusieurs masques chirurgicaux jetés au sol.

Au final : quelques sacs remplis de choses nuisibles pour la nature, des gestes concrets pour la protection de notre environnement et aussi une belle balade sous un soleil automnal très agréable. Merci à Pierre, ancien maître des petites sections pour nous avoir accompagnés !



Ecole Élémentaire

La musique pour les CE2, CM1, CM2

Chaque semaine, les élèves, du CE2 au CM2, ont rendez-vous avec Jules Desplanques, intervenant musicien de l'Agglomération de Saint-Brieuc.

Écoute musicale, percussions corporelles, chants, créations, réflexions, échanges d'opinions, de propositions...alimentent les séances hebdomadaires que les enfants attendent avec impatience.





Le mot de la Majorité

Plus que jamais, la fraternité

Depuis presque un an déjà, nos vies sont bouleversées par une crise sanitaire sans précédent pour nos générations. En effet, aurions-nous pu imaginer que ce virus allait perturber notre quotidien par la remise en cause de notre mode de vie, basé sur le contact et la convivialité ?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, des lueurs d'espoir apparaissent avec l'annonce de plusieurs vaccins. Et pourtant, alors que nous sommes contraints d'annuler le marché de Noël ainsi que les autres événements festifs organisés par nos associations, il faut que chacun puisse tenir bon et continuer à avancer. L'épreuve nous invite sans cesse à imaginer et développer des parades, à nous réinventer et nous adapter. Une vraie force ! A Plédran, nous avons

la chance d'habiter une ville à la campagne, nos logements et pavillons sont entourés de verdure. Les fêtes de fin d'année, forcément différentes cette année, devront rester l'occasion de partager des moments chaleureux et conviviaux avec enfants, parents et amis proches. Et même pour certains des rencontres en « visio » avec familles et amis éloignés, prendre le temps tout simplement.

Les deux confinements successifs nous ont fait prendre conscience d'une valeur dont nous avons tous éperdument besoin, la fraternité. C'est en ces temps difficiles qu'elle prend tout son sens. Aussi nous comptons sur vous pour être vigilants et prudents dans vos habitudes au quotidien. Protégeons-nous mutuellement en commençant par les plus vulnérables.

Soyons à l'écoute de nos voisins. Soyons solidaires de nos commerçants, artisans et producteurs locaux. Leur être fidèles et leur confier nos achats est un acte indispensable. Les associations à but humanitaire vont aussi redoubler d'activité, n'hésitez pas à leur manifester votre soutien ou leur offrir votre aide. Nos pensées se tournent aussi vers ceux qui continuent de travailler pour le bien de tous, nos soignants notamment. Que chacun d'entre nous contribue à les préserver et les protéger en respectant les consignes recommandées. Ayons confiance en nous ! Prenons soin de nous et de nos proches.

Passez toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

Le mot de la Minorité

Confinement déconfinement

Nous écrivons ces lignes alors que nous sommes confinés. La vie quotidienne s'en trouve largement modifiée pour tous.

Après un printemps au confinement (presque)total, celui de l'automne est moins strict. Pour autant, vies professionnelle, sociale et personnelle sont très impactées. Gérer ce type de crise est évidemment difficile. Néanmoins, quelques remarques s'imposent :

- Le terme « confinement » qui rythme notre vie, jusqu'alors inusité pour nous et réservé principalement à des animaux qu'il fallait enfermer par craintes de maladies. Les mesures prises au printemps ont été respectées. Celles de l'automne, bien que moins strictes, sont moins bien acceptées. Comment interpréter cette évolution ?

- Fin octobre, apparaît la notion de « commerce non essentiel » sans en

donner une définition. Incompréhension. Autant on peut admettre que des commerces restent fermés au motif qu'il serait compliqué pour eux, de mettre en place des dispositions limitant les risques de contamination, généraliser la fermeture de tout ce qui n'est pas « produits essentiels » n'a pas été, à juste titre compris.

- Au printemps, le grand public a découvert l'expression « Télétravail » qui a concerné salariés et scolaires/étudiants. Travailler chez soi sur ordinateur connecté concernait jusqu'alors un petit pourcentage de salariés. Subitement, c'est devenu la règle partout où c'était faisable. Reprise de ce télétravail cet automne et là, comme pour les mesures de confinement, il n'est plus aussi généralisé par les entreprises. Comment interpréter ce changement ?

Certes, aucun gouvernement n'a eu à prendre autant de décisions difficiles applicables à tous les Français, en un temps aussi court. Néanmoins, peut-on tout décider de Paris ? Des villes ou

quartiers surpeuplés ici, des campagnes désertifiées là et entre ces situations extrêmes, une diversité incroyable de territoires. Seuls des niveaux de décisions intermédiaires – région, département, agglomération, commune – en lien avec les préfets garants du cadre national, seraient les bons échelons. S'agissant par exemple des commerces dits « non essentiels », qui mieux que le couple maire – agglomération peut juger de leurs ouvertures parce que les conditions de respect des gestes barrières et des distanciations sont organisées et respectées. Pour la gestion des masques, région et département sont à même de s'en charger, notamment au regard des problématiques spécifiques à leurs habitants.

Que sera la période de fin d'année ? A quand un vaccin fiable ? Espérons qu'il nous arrive rapidement en 2021.

Même confinés, les élus de la minorité vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021.

Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français

Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Petra 'vo da zijuniñ ?

Petra 'vo da zijuniñ ?
Laezh da bep hini ?

Petra 'vo da lein ?
Pesked hep drein !

Petra 'vo da verenn-vihan ?
Un tamm bara hag amann !

Ha petra 'vo da goan ?
Un tamm farz buan.



Vocabulaire-gêrioù

da zijuniñ : au petit déjeuner
laezh : du lait
da lein : au déjeuner
pesked hep drein : du poisson sans arrêtes
da verenn-vihan : au goûter
bara : du pain
amann : du beurre
da goan : au souper
farz : du far

Le mot en gallo

La légende du sapin de Nouè.

D'aotrfai, tous les arbrs etint pouillés o lous failles tout ao long de l'ivèr. Les jous entour de Nouè, un petit ouézè pû pàs s'avoler devers les paiz chaods, raport q'il avaaet ene ele haichée. Tout guerlotant de fret i s'en fut se brousser den le feuillet du grôs chêne. "Vas-t'en! Tu vâs roucher tous mes gllands!"

Le fâilli ouézè se saove e va se qhuter den les branches du hétr fouillu.

"Ne demeure pàs ilé, tu vâs picoter toutes mes fènes!"

La pôvr petite bête tremblaet de pou.

I cheminit dico boulâ e tâchit qe de se mucer deden.

"Je ne veûs pas de tai! Tu vas coueller toutes mes branches!"

Debouté par tous les arbrs, le petit ouézè se couêchit a bâs. I començit a plleurer : i sonjaet q'il alaet se mourir.

"Viens t'en, petit, viens!"... un sapin lu fêt signe. Ses eles toutes gourdiés par le fret, i se traine dico sapin.

"Ilé t'as pas a avoir pouê e tu seras ben ao chaod".

La vaille de Nouè, un vent emayant bufit su la forêt e tous les arbs perditent lous failles. Y'a ren qe le sapin qi gardit ses

epines pasq'il avaaet prinz souin du petit ouézè malade.

Vla pourcai qe le sapin ét anet l'arb de Nouè, ao qheur bon e aberiou (1), e qe je nous rassemblons entour de lu tous les ans.

Annie Guinard

Aberiou (accueillant)

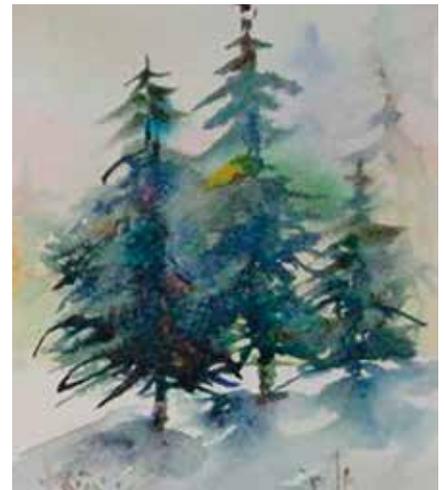


Néissance...

C'êt Nouè! Le Petit Jezus ét nè! Qheule afère, cant j'etions garçâilles, d'aler vaer le petit-la tout nu su la paille...E pas un chueu su la tête!

Le qeniao etaet entouré de ses parents, Marie e Joseph, les yeûs tout eboabis a le vaer de même! Je nous disions den notr qheur d'efant: "faraet ben li mettr des drâps avant qe les anjes erivent a le viziter!"

Més, deûz mile ans pus târd, le Petit Jezus ét toujours nu den la creche cant les parouessiens e les garçâilles sont a le mirer.



...Le poupon-la su la paille me rapelaet mon permier "baigneur", tout parail! Je sonjaes : "Mon baigneur ét un gâ etout, més mai, je l'és pouillé d'o des jolis efets de toutes les coulours q'etint a nous tout-petits...dica un bonet e des chaossons de lagne!"

E pès, j'e core souveni des petits "Jézus en suc", rozes ou bllancs qe je trouvions den nos sabiaos le matin-la, pàs pouillés non pus, més si goutus! Souvenances d'efant, tendresse de Nouè...

Yolande Boitard

E je vous souètons un vra Bon Nouè!

■ Vie locale

Une psychologue
nouvellement installée
à Plédran

ROZENN LACHUER
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

9 Rue La Ville Eon
22960 Plédran
06 71 15 32 79

rozenn.lachuer@gmail.com

Enfants / Adolescents / Adultes

■ Vie économique

Nouvelle Fleuriste
à Plédran

3 rue du Challenge
Face au Carrefour Market
02 96 52 16 60



Au Jardin
d'Azyllis

Artisan Fleuriste

3 Rue du Challenge
Face au Carrefour Market
22960 PLEDRAN
02 96 52 16 60




Arthurimmo
.com
LE RESEAU NATIONAL
IMMOBILIER 100% EXPERT

**VOUS AVEZ
UN PROJET IMMOBILIER :
VENDRE, ACHETER
OU LOUER ?**

CONTACTEZ :
Claude PHILIPPE
06.74.14.48.21
Votre conseiller en immobilier

Estimation gratuite

1, rue du Menhir - 22960 PLÉDRAN
www.limmobilierecentre-arthurimmo.com



GARAGE CLERICE 

**LE SPÉCIALISTE DE L'IMPORTATION
NEUFS & OCCASIONS**

Véhicules
neufs de
- 8 à - 30 %

Occasions
toutes
marques



ZA du CHALLENGE - derrière Carrefour Market - PLÉDRAN 

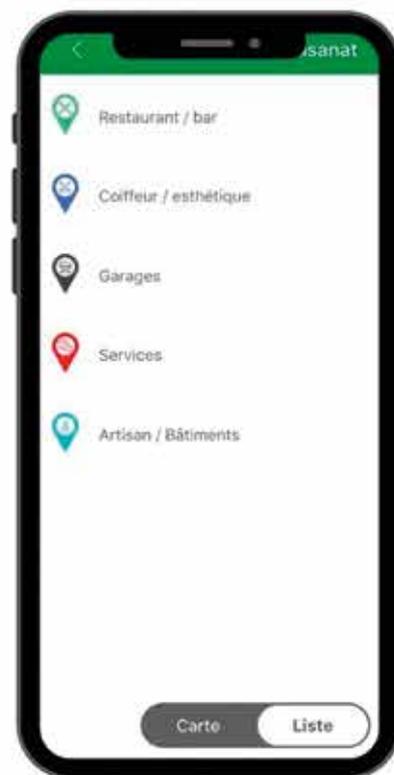
Tél. 02 96 42 49 12

ville de Plédran soutient ses commerces et ses artisans



Vous pouvez désormais retrouver sur la rubrique "Commerces et artisanat" les commerçants et artisans Plédranais volontaires.

Ils sont classés par catégorie. Vous pouvez naviguer en mode carte ou en mode liste.



SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE L'APPLICATION MOBILE VILLE DE PLÉDRAN, TÉLÉCHARGEZ-LA

DISPONIBLE SUR
 App Store

DISPONIBLE SUR
 Google play

Pour les commerçants et artisans n'y figurant pas, n'hésitez pas à contacter la mairie.